

## www.defense.gouv.fr/sga

(rubrique «Le SGA en action > RH > apprentissage»)

CONTRATS PROPOSÉS

## www.biep.gouv.fr

(rubrique «Apprentissage»)

drh-md-srhc-apprentissage.gestionnaire.fct@intradef.gouv.fr







## L'APPRENTISSAGE AU MINISTÈRE AU MINISTÈRE DES ARMÉES C'EST:

- → Un contrat de travail de 1 à 3 ans en fonction du diplôme préparé, au service de la collectivité.
- → Une formation facilitant l'accès au marché de l'emploi (niveau CAP/BEP à Master).
- → Un accès dès l'âge de 16 ans et jusqu'à 25 ans (jusqu'à 30 ans sous certaines conditions).
- → Une rémunération versée en fonction de l'âge
- → Un encadrement de chaque apprenti par un maître DE SPÉCIALITÉS d'apprentissage.

## UNE MULTITUDE

LOGISTIQUE

**ADMINISTRATION** 

RESSOURCES HUMAINES

HÔTELLERIE -RESTAURATION

INFORMATION COMMUNICATION

GÉNÉRALE

**TRANSPORTS** 

MAINTENANCE

ET SÉCURITÉ

**PRÉVENTION DES RISQUES** 

**INDUSTRIE** 

INFORMATIQUE ET RÉSEAUX

MÉCANIQUE ET **AÉRONAUTIQUE**  HYGIÈNE